

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique
et de la cohésion des territoires

Inspection générale de l'environnement et du développement durable

Arrêté du 8 juillet 2024

**portant désignation de présidents de missions régionales d'autorité environnementale de
l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable (MRAe)**

NOR : TREV2418429A
(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté du ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires en date du 8 juillet 2024,

il est mis fin à sa demande, aux fonctions de Madame Corinne ETAIX, en tant que présidente de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de la région Normandie, à compter du 13 août 2024.

Madame Edith CHATELAIS, Inspectrice générale de groupe 1, est désignée présidente de la mission régionale d'autorité environnementale de la région Normandie pour une durée de 3 ans, à compter du 13 août 2024.

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de Monsieur Didier KRUGER, en tant que président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Guyane.

Monsieur Bertrand GALTIER, Inspecteur général de groupe 1, est désigné membre et président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Guyane, pour une durée de 3 ans.

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de Monsieur Didier KRUGER, en tant que président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de La Réunion.

Monsieur Bertrand GALTIER, Inspecteur général de groupe 1, est désigné membre et président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de La Réunion, pour une durée de 3 ans.

Il est mis fin à sa demande, aux fonctions de Monsieur Didier KRUGER, en tant que président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Mayotte.

Monsieur Bertrand GALTIER, Inspecteur général de groupe 1, est désigné membre et président de la mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Mayotte, pour une durée de 3 ans.